

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

N
1 : 10 000



5.1.1. LISTE ET CARTE DES SUP

PLU arrêté le : 07/12/2023

PLU approuvé le : 05/12/2024



Alpicité



Ce document est une représentation des servitudes d'utilité publique en vigueur affectant l'utilisation des sols. Il est de nature informative : il ne se substitue ni à la consultation des gestionnaires, ni à celle des plans annexés au dossier instruisant la servitude, ou au PLU.

- Limite Communales
- Patrimoine culturel**
 - AC1 - Mesures de classement et d'inscription des monuments historiques
 - AC1 - Protections des abords des monuments historiques - Rayon des 500m
 - AC2 - Servitude relative aux sites inscrits et classés
- Energie**
 - 14 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - 14 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - 13 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
 - 12 - Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie hydraulique
 - 11 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz
 - 11 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport d'hydrocarbures
 - 11 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de produits chimiques
- Infrastructures terrestres et maritimes**
 - T1 - Servitude relative aux voies ferrées - Visibilité sur les voies publiques
- Circulation aérienne**
 - T5 - Servitude aéronautique de dégagement (civile)
- Télécommunication**
 - PT2 - Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
 - PT3 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunications
- Salubrité publique**
 - INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières - Cimetière
 - INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières - Servitude

